

Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées

La « Nuit des Maraudeurs »

Enquête régionale sur les personnes en situation de rue en Île-de-France la nuit du 26 au 27 janvier 2023

La « Nuit des Maraudeurs » a été initiée en 2019. Cette enquête sur les personnes en situation de rue s'est tenue, lors des éditions précédentes, dans la nuit du 6 au 7 février 2020 et du 29 au 30 juin 2021. La dernière s'est déroulée le 26 janvier 2023 et vise à être pérennisée dans l'intérêt d'établir des données à l'échelle francilienne sur les personnes en situation de rue. La dernière enquête d'ampleur nationale sur les personnes sans-domicile (enquête SD de l'INSEE et de la DREES) datant de 2012 et la prochaine étant prévue pour le printemps 2025, les données sur cette population représentent un enjeu crucial.

Contexte de la troisième édition de la « Nuit des Maraudeurs »

Cette enquête vise à dénombrer à l'échelle de la région Île-de-France les personnes restant sans solution d'hébergement un soir donné, à mieux connaître leur profil et leur recours ou non aux services de la veille sociale. L'enquête est portée par l'OFPRUH, l'Observatoire Francilien des Personnes à la Rue et Hébergées, réunissant la DRIHL, la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) d'Île-de-France, la délégation régionale de la Croix-Rouge française, l'observatoire du Samusocial et l'ensemble des SIAO franciliens.

En 2023, l'enquête s'est tenue en même temps que les Nuits de la Solidarité parisienne et métropolitaine - pour la petite couronne, en enquêtant que des communes ne participant pas aux Nuits de la Solidarité. Cette troisième édition s'est donc tenue le 26 janvier 2023, à la fin d'une semaine qui a vu l'ouverture de places d'hébergement dans le cadre de plans « grand froid » dans plusieurs départements franciliens, avec des températures entre 0 et 1°C durant la soirée et la nuit.

Encadré 1 : Méthodologie

Le principe de réalisation de l'enquête est de couvrir le territoire le plus vaste possible, par les maraudes existantes, professionnelles et bénévoles, ayant accepté de se mobiliser y compris lorsqu'elles n'interviennent pas habituellement le soir de l'enquête, ainsi que des renforts de personnels des SIAO et/ou des services de l'Etat dans le département.

Il s'agit de s'intéresser aux personnes en situation de rue et déclarant y passer la nuit ou ne pas savoir où dormir. Les territoires à couvrir concernent les communes entières ou quartiers de communes à marauder exhaustivement à pied ou en voiture selon la zone concernée (espaces extérieurs), ainsi que les aéroports d'Orly et de Roissy Charles-de-Gaulle.

Les supports d'enquêtes sont deux questionnaires papier : un pour les groupes de plus de 5 personnes, et l'autre pour les personnes seules, en couple ou en famille. En cas d'impossibilité d'enquêter la personne (refus, dialogue impossible), une partie des informations devait être récoltée par observation des enquêteurs.

Une édition source d'informations grâce à des équipes fortement mobilisées

Une couverture territoriale plus fine grâce à une grande mobilisation des maraudes

Département	Nombre d'équipes* sur le terrain	Nombre de secteurs** différents maraudés
Hauts-de-Seine	7	6
Seine-Saint-Denis	17	12
Val-de-Marne	20	20

Seine-et-Marne	15	15
Yvelines	21	21
Essonne	11	11
Val-d'Oise	26	26
Total Ile-de-France	107	103

*Equipe : entre 2 et 5 personnes, à pied ou véhiculées, assignées à un secteur pendant l'enquête

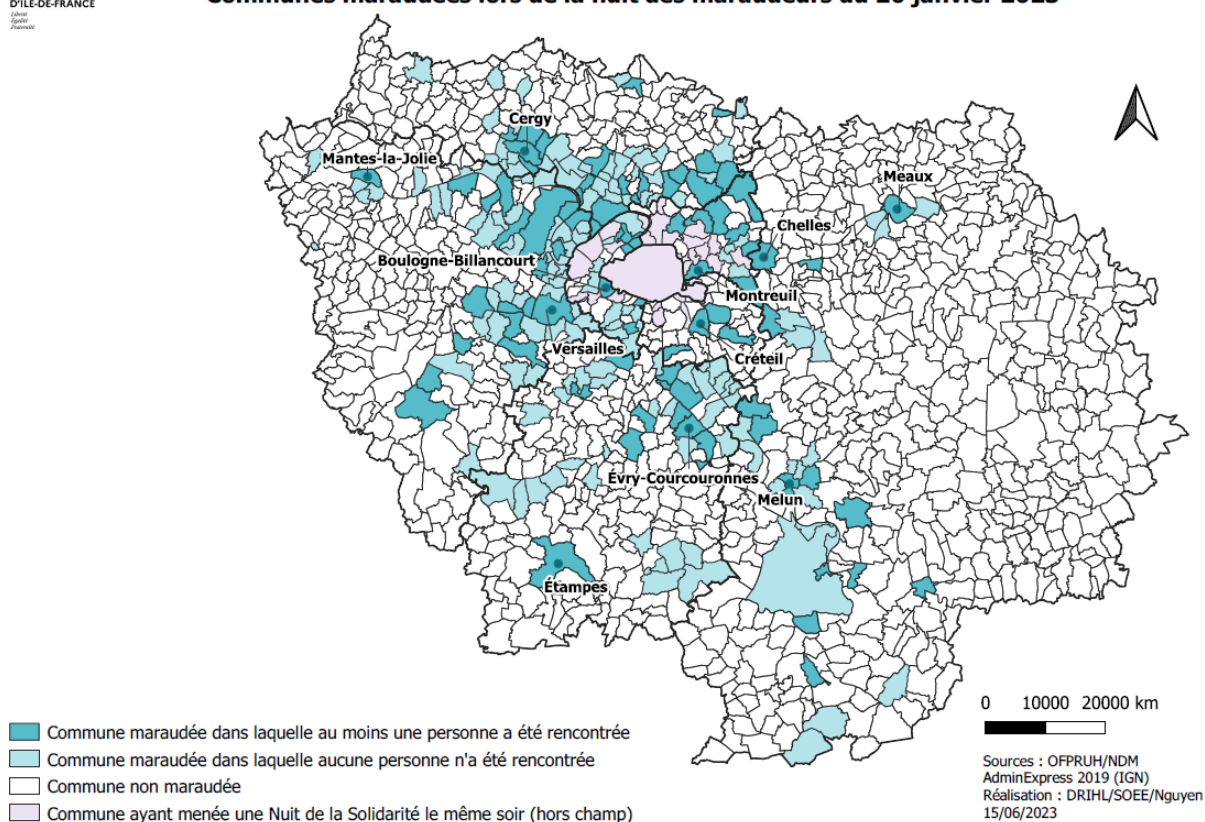
**Secteur : zone prédéfinie à marauder par une équipe, qui peut être un quartier, une commune, ou plusieurs communes

Le choix des communes maraudées est apparu plus pertinent que pour les enquêtes précédentes, du fait des remontées et signalements des maraudes réalisés dans les semaines précédant l'enquête sans qu'un nombre plus important de communes n'aient été enquêtées.

Néanmoins, dans les Hauts-de-Seine, un secteur a été maraudé deux fois ; en Seine-Saint-Denis, le choix a été fait de marauder en deux temps certains secteurs pour étendre les horaires de l'enquête ; dans le Val-d'Oise, quelques équipes ont enquêtés des secteurs se chevauchant.



Communes maraudées lors de la nuit des maraudeurs du 26 janvier 2023



Décompte et profils

Parmi les 401 questionnaires saisis, 26 personnes déclarent avoir déjà été interrogées, il y a donc 385 questionnaires différents.

Le soir du 26 janvier 2023, *a minima* 436 personnes ont été rencontrées (35 questionnaires pour lesquels l'information n'a pas été renseignée, soit 9 % des questionnaires, hypothèse retenue : une personne) dont aucun mineur isolé, 17 mineurs accompagnés, 4 femmes enceintes.

La part de femmes parmi les adultes dont le sexe a pu être déterminé est de 15% avec une surreprésentation dans les Yvelines. Par ailleurs, 14 personnes à mobilité réduite apparente ou déclarée ont été rencontrées.

11 personnes ont été rencontrées avec un animal.

Part de répondants et raisons de non-réponse à l'enquête

Sur 385 questionnaires, 267 (soit 69 %) acceptent de participer à l'enquête, néanmoins il est important de se pencher sur les cas de non-réponses.

41 des 118 questionnaires qui n'ont pas pu être conduits l'ont été en raison d'un refus explicite de la / des personne(s) rencontrée(s) (cf. tableau).

Raison pour laquelle la/les personne(s) ne participent pas à l'enquête	Effectif	Fréquence
Refus	41	35,0%
La/les personnes dormaient	30	25,0%
Non maîtrise de la langue	18	15,0%
La/les personnes ont évité le contact	8	6,8%
Non renseignée	8	6,8%
Tente/voiture occupée mais fermée	8	6,8%
Autre, à préciser	3	2,5%
La/les personnes ne sont pas en état de répondre	2	1,7%
Total	118	100%

De plus, 60 personnes ayant accepté de répondre au questionnaire ont déclaré être hébergées ou logées le soir de l'enquête, et ont donc été exclues de l'analyse des résultats aux questions suivantes (soit 20 % des questionnaires)

Entre découragement des personnes en situation de rue et saturation des dispositifs d'aide

Non-recours au 115 et raisons de ce non-recours

Dans l'objectif de proposer des solutions, il est utile de comprendre si les personnes en situation de rue appellent ou non le 115 et selon quelle proportion.

Ainsi, la réponse qui revient le plus fréquemment (39%) de la part des personnes rencontrées est le fait d'avoir appelé mais de ne plus le faire, avant la réponse de ne jamais avoir appelé (20%) (cf. tableau) : cela représente 59% parmi les 207 répondants et répondantes.

Fréquence d'appel au 115	Nombre de questionnaires	Fréquence
J'ai appelé mais je n'appelle plus	80	39,0%
Je n'ai jamais appelé	42	20,0%
De temps en temps	33	16,0%
Tous les jours	38	18,0%
Non réponse	10	4,8%
Ne sait pas	2	1,0%
Refus de répondre	2	1,0%
Total	207	100%

Ensuite parmi les 122 personnes concernées par ce non-recours et enquêtées (cf. tableau), les raisons avancées laissent entendre un découragement et un renoncement des usagers du 115 face à une saturation des dispositifs d'appels et d'hébergements.

Raisons du non-appel au 115	Nombre de questionnaires	Fréquence
Pas de proposition d'hébergement	30	25%
Pas de réponse au téléphone	24	20%
Ne souhaite pas être hébergé	18	15%
Non réponse	13	11%
Pas de proposition jugée adaptée	10	8%
Autres, à préciser	8	7%
Pas de téléphone	8	7%
Ne connaît pas le 115	6	5%

A un animal de compagnie	3	2%
Ne sait pas	1	1%
Refus de répondre	1	1%
Total	122	100%

Une fréquentation conséquente des services de la veille sociale et de domiciliation administrative mais une majorité de personnes enquêtées en situation de non-recours

En ce qui concerne le recours aux services de la veille sociale, les résultats sont les suivants : 47 % des personnes interrogées déclarent être suivies par un travailleur social, 15 % des personnes interrogées déclarent ne jamais rencontrer de maraudes, 54 % ne fréquentent jamais ou presque jamais les accueils de jour, 75 % ne fréquentent jamais ou presque jamais les accueils de nuit, et 36 % déclarent fréquenter les distributions alimentaires.

54 % des personnes interrogées déclarent avoir une domiciliation administrative.

Besoins déclarés : l'évidence du besoin d'un toit et de satisfaction des besoins primaires

Le principal besoin déclaré reste le logement/l'hébergement (50% des personnes interrogées).

Ensuite, dans un ordre décroissant : 22 % déclarent avoir besoin de vêtements, 19 % de prendre un repas, 18 % de prendre une douche, 17 % d'avoir un travail et 16 % d'aide pour des démarches administratives.

Raison de la perte du logement personnel et ancrage long d'épisodes de sans-abrisme

Parmi les personnes en situation de rue interrogées, 87% déclarent au moins un motif de perte de logement personnel ou d'hébergement stable (5% en déclarent 2). Les motifs les plus fréquents sont les séparations familiales (25%), les expulsions locatives (15%), et l'arrivée récente en région parisienne (10%).

Les durées depuis lesquels les personnes en situation de rue interrogées sont sans logement personnel laissent percevoir des situations de sans-domicilisme qui s'étendent sur du long terme. 51% des personnes interrogées déclarent avoir perdu leur logement personnel depuis plus d'un an.

Durée depuis laquelle la personne est sans logement personnel	Nombre de questionnaires	Fréquence
Moins d'un mois	10	4,8%
Entre 1 et 3 mois	12	5,8%
Entre 3 et 6 mois	19	9,2%
Entre 3 mois et 1 an	28	14,0%
Entre 1 et 5 ans	46	22,0%
Plus de 5 ans	59	29,0%
Je n'ai jamais eu de logement personnel	16	7,7%
Non réponse	8	3,9%
Ne sait pas	6	2,9%
Refus de répondre	3	1,4%

Encadré 2 : Définitions

Le **sans-abrisme** désigne les situations où les personnes concernées sont sans abri, donc « dans la rue, dans l'espace public ou dans un abri de fortune (gare, tente, métro, hall d'immeuble, parking, bâtiment désaffecté, jardin public, voiture, etc.) » (définition INSEE, enquête Sans-Domicile). Les personnes sans-abri ne dispose pas de logement personnel.

Le **sans-domicilisme** désigne les situations de sans-abrisme et aussi les situations où les personnes ne disposent pas d'un logement personnel décent. Le sans-domicilisme regroupe donc des situations très diverses : situation de rue, hébergement chez un tiers, locataire d'un logement indigne, etc.

À lire

Note sur la première édition de l'enquête régionale auprès des personnes en situation de rue, dite « Nuit des Maraudeurs » (<https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/premiere-edition-de-l-enquete-regionale-aupres-des-a865.html>)

Note sur la deuxième édition de l'enquête régionale auprès des personnes en situation de rue, dite « Nuit des Maraudeurs » (<https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/deuxieme-edition-de-l-enquete-regionale-aupres-des-a1038.html>)